

Trulku Tenzin Delek a été condamné à mort le 2 décembre 2002 dans des conditions non conformes aux normes internationales du droit.

Sa condamnation est suspendue pour deux ans. Cependant la menace d'une exécution demeure.

Par cette proposition de lettre, à adresser au Gouverneur de la Région Autonome du Tibet, nous réclamons que la

sentence ne soit pas exécutée mais commuée en peine de prison comme la loi chinoise l'autorise.

Par ailleurs, nous continuons de réclamer sa libération car nous le considérons comme un prisonnier de conscience n'ayant pas bénéficié d'un procès équitable.

Bien amicalement

Monique Dorizon : moniquedorizon@hotmail.com

Propositions de courrier (en français ou en anglais, à adapter si vous le désirez)

Monsieur le Président,

Trulku Tenzin Delek (A An Zha Xi) lama du Comté de Lithang a été arrêté dans la nuit du 7 avril 2002 par les officiers du Bureau de la Sécurité Publique (PSB). Ce lama très respecté a été suspecté d'avoir participé à la mise en place de bombes créant plusieurs explosions, dont une le 3 avril 2002 dans un parc à Chengdu.

Il aurait également été repéré en raison du rôle de premier plan joué dans un mouvement d'opposition à la déforestation menée dans la région. Il s'est rendu populaire auprès de la population en créant des monastères, des cliniques des écoles et des orphelinats.

Il a été jugé à Kangding le 29 novembre 2002 pour "engagement dans des activités d'espionnage" et "incitation au séparatisme" lors d'un procès non public et le 2 décembre, condamné à mort avec une suspension de deux ans. L'inculpé et condamné en même temps que lui, Lobsang Dondhup, a été exécuté dans les jours qui ont suivi. L'appel de Trulku Tenzin Delek fut rejeté et la sentence maintenue.

D'après les autorités chinoises, la suspension de la condamnation à mort expirera en janvier 2005. Selon la loi chinoise en vigueur, dans le cas d'une suspension de condamnation, si aucun élément nouveau n'est intervenu durant la période suspensive, si le comportement du prisonnier a été correct durant cette période, la suspension d'exécution est systématiquement reconduite et la condamnation levée et reconsidérée.

Les autorités chinoises ayant elles-mêmes précisé que Trulku Tenzin Delek a mémorisé le règlement de la prison et s'y conforme, je vous demande, Monsieur le Président, l'application de cette reconduction de suspension et la révision du procès de ce prisonnier selon les règles judiciaires internationales.

Espérant que vous ferez droit à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Signature, nom et adresse

Mr President

Trulku Tenzin Delek (A An Zha Xi) a Lama native of Lithang County was arrested on the night of April 7, 2002 by PSB officers. This highly respected Lama was suspected to have been involved in the planting of bombs which caused several explosions.

He was also suspected to have played a leading role in a movement opposed to the deforestation carried out in the area. He became popular by establishing monasteries, clinics, schools and orphanages. He was tried in Kangding on November 29, 2002 for "engaging in espionage activities" and "incitement to separatism" in a trial held in camera and sentenced to death on December 2 with a two year suspend. Lobsang Dondhup who was sentenced at the same time was executed in the days that followed. The appeal of Trulku Tenzin Delek was rejected and the sentence was maintained.

According to the Chinese authorities, the suspension of the death sentence will expire in January 2005.

In accordance with Chinese law, in case of a suspension of judgement, if no new elements appear during the suspensive period and if the prisoner's behavior is correct the suspension is systematically renewed and the judgement is reconsidered.

The Chinese authorities having themselves specified that Trulku Tenzin Delek had learnt the prison regulations and abided by them I ask of you, Mr President that the renewal of the suspension and the revision of the trial be granted to the prisoner as demanded by legal international laws.

I hope that my request will be followed up.

Yours faithfully.

Signature, Nom et Adresse

Destinataires des courriers :

Chairman of the Tibet Autonomous Regional People's Government

Jampa Phuntsok (Qianbga Puncong)
Xizang Zizhiqu Renmin Zhengfu
1 Kang'angdonglu
Lasashi 850 000
People's Republic of China

Minister of Justice

Zhang Fusen
Sifaju (Ministry of Justice)
10 Chaoyangmen Nandajie
Chaoyangqu
Beijingshi 100020
People's Republic of China

Affranchissement pour un envoi de moins de 20 grammes à partir de la France : 0,90 euro

Copies de vos courriers à :

Monsieur Michel Barnier

Ministère des Affaires Etrangères
37, quai d'Orsay 75007 Paris

Monsieur l'Ambassadeur Jinjun Zhao

Ambassade de Chine
11, avenue George V
75008 Paris

Merci de signaler l'envoi de vos courriers et les éventuelles réponses des autorités par un message à :

Monique Dorizon
13, rue Charles Maréchal
78300 POISSY
ou par email à moniquedorizon@hotmail.com